Chronique de la faculté des lettres

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **2 (1927-1928)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revision des statuts.

Les statuts qui régissent notre Association datent de notre fondation en 1920. Ils ne sont donc pas anciens. Et pourtant leur revision s'impose. Ils ne correspondent plus, sur plusieurs points, à l'état de fait actuel. Sur d'autres, ils peuvent être améliorés. Aussi le Comité a-t-il chargé une commission composée de Mlle G. Ostertag, M. E. Bosshardt et M. H. Bonnard de bien vouloir en étudier la revision. Le Comité espère que cette commission pourra soumettre un projet de nouveaux statuts à l'assemblée générale du printemps prochain.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Au semestre d'été passé (1927), la Faculté comptait 93 étudiants immatriculés et 57 auditeurs. Sur les 93 étudiants immatriculés, une quarantaine étaient candidats à la licence ès lettres. Les autres étaient ou des étudiants de l'Ecole spéciale pour l'enseignement du français moderne, ou des étudiants d'autres facultés temporairement à Lausanne.

Au semestre actuel (hiver 1927-1928), la Faculté compte 104 étudiants et 105 auditeurs.

Cette augmentation sensible porte avant tout sur les étudiants étrangers qu'attire de plus en plus à Lausanne l'Ecole de Français moderne où l'enseignement pratique a été réorganisé il y a un an.

*
* *

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné les diplômes et certificats suivants :

a) *Doctorat ès lettres* : juillet 1927, M. Jean Oberst, de Zurich Thèse : *Die mittelalterliche Arehitektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz. Ein Beitrag zur schweizerischen Ordensbauweise.*

b) *Licence ès lettres* (diplôme d'Etat) :

en juillet 1927 : MM. E. Burnier, H. Grellet, L. Junod, Mlles M. Coate, N. Diserens, H. Mayor ;

en octobre 1927 : MM. R. Marmier, M. Reymond, A. Roy, D. Simond ; Mlle A. Duquesne. M. M. Reymond a été reçu avec la mention *très bien.*

Certificat d'études françaises : en juillet 1927 : Mlles W. Abbott, M. Grant, G. Hessenberg, A. Hext, M. Pusey-Hayes, G. Schwartze.

*
* *

Deux deuils à quinze jours d'intervalle ont frappé la Faculté. Le jeudi 13 octobre, Charles-E. Burnier-David, professeur de langue et de littérature grecques et doyen de la Faculté, succombait subitement à une affection cardiaque, dont il souffrait depuis quelques mois. Le 25 octobre, M. Alexandre Maurer, professeur honoraire de l'Université, s'éteignait doucement dans sa 86e année.

Charles-E. Burnier avait été nommé professeur extraordinaire en remplacement de M. H. Meylan-Faure, démissionnaire pour raisons de santé ; il avait commencé son enseignement avec le semestre d'hiver 1924. Il nous venait de Neuchâtel où il enseignait le grec au Gymnase cantonal (depuis 1913) et le latin à l'Université (depuis 1917), en qualité de chargé de cours tout d'abord, puis de professeur extraordinaire (dès 1921). Promu à l'ordinariat au 15 octobre 1926, il revêtait au même moment les fonctions de doyen de la Faculté. Rien ne saurait mieux prouver la haute estime où le tenaient le Département de l'Instruction publique et ses collègues de la Faculté. C'est aussi que, dès son arrivée, Burnier s'était imposé. Il unissait à un rare degré les dons les plus divers. A la probité scrupuleuse, à l'esprit critique, et aux larges vues du vrai savant, il joignait l'amour de l'enseignement du pédagogue né. Homme d'action par tempérament, organisateur et administrateur remarquable, il se distinguait par

de hautes qualités : l'énergie, la fermeté du caractère, le besoin de servir. Il avait dès ses premières leçons conquis ses étudiants. Ils eurent en lui un maître toujours prêt à se dépenser pour eux, à les aider en toute occasion. Il les guidait et les conseillait sans relâche au cours de leurs études. Il les suivait ensuite lors de leurs premiers pas dans la vie : il restait en correspondance avec eux ; il s'intéressait à leurs expériences. Par sa bonne grâce, sa courtoisie, l'intérêt actif qu'il portait à la vie de la Faculté, il avait aussi conquis l'amitié de tous ses collègues.

Burnier avait fait du stoïcisme à Rome et en Grèce son étude de prédilection. Les travaux que, malgré un enseignement très lourd, il sut mener à chef et publier s'y rapportent presque tous. En voici la liste : *La morale de Sénèque et le Néo-stoïcisme* (1907), *Le rôle des Satires de Perse dans le développement du néo-stoïcisme* (1909), *Chrestomathie latine*, en collaboration avec M. André Oltramare (1912), *La Pédagogie de Sénèque* (1914, deuxième édition en 1920), *Les Epigrammes champêtres de Martial et les Odes rustiques d'Horace* (1922), *La valeur du témoignage d'Epictète* (1925) (leçon inaugurale).

Les loisirs dont il s'apprêtait à jouir une fois ses premiers cours construits lui auraient permis sans doute d'allonger beaucoup cette liste, de donner l'œuvre maîtresse qu'on était en droit d'attendre du savant et du penseur. Mais il a dû quitter sa tâche en pleine activité, en pleine maîtrise de ses forces et de ses talents. On comprendra à quel point ce départ laisse la Faculté dépouillée.

Notre vénérable collègue, M. le professeur *A. Maurer*, avait pris sa retraite en été 1926 après plus de quarante années toutes consacrées au service de notre Université. Il avait été nommé professeur d'allemand au Gymnase et à l'Académie en 1880. Il était recteur de l'Académie lorsque celle-ci fut transformée en Université, et fut le premier recteur de l'Université nouvelle. En cette qualité, il présida, avec une haute distinction, aux grandes fêtes de 1891. Il abandonna alors son enseignement au Gymnase pour assurer, à la Faculté, celui des langues et littératures du

Nord de l'Europe. Les littératures allemande, anglaise et russe se partagèrent dès lors son attention. Les comparaisons auxquelles il était inévitablement poussé, l'amenèrent à jeter les bases d'une science de la psychologie des peuples telle que la littérature peut la révéler, l'ethnopsychie littéraire. Lorsqu'en 1919 des chaires distinctes d'allemand et d'anglais furent créées, il se donna tout entier à ses études favorites. Seule la maladie l'interrompit dans la rédaction de l'ouvrage qu'il voulait consacrer à l'ethnopsychie.

Maurer fut l'initiateur, vers 1895, des « Cours de Vacances ». Il y professa, sauf erreur sans interruption, jusqu'en 1917.

Ce que fut son enseignement universitaire, un de ses anciens élèves l'a excellemment dit dans un journal lausannois au lendemain de sa mort. Nous ne pouvons mieux faire que reproduire ce bref article :

« Maurer était, par excellence, un universitaire. Non seulement par la prodigieuse somme de savoir qu'il avait accumulée, par la curiosité sympathique qu'il promenait sur toutes choses, mais surtout par sa façon personnelle d'ordonner les connaissances assemblées, de les considérer d'un point de vue neuf, de les marquer de son empreinte. Les thèmes les plus rabâchés de la littérature allemande, par exemple, il savait les transformer jusqu'à les faire apparaître nouveaux à ses étudiants. Ses cours étaient des cours et non des centons tirés de manuels divers. Si, parfois, une opinion surprenante venait choquer nos connaissances et nos jugements tout faits, nous ne tardions pas à être séduits par l'ingéniosité des remarques, la qualité des jugements, l'inattendu de certains rapprochements. Alexandre Maurer était un animateur. Ce qu'il touchait, il le modelait à nouveau, le recréait, le vivifiait de son enthousiasme communicatif. Je pense à certains cours qu'il nous fit, vers 1910, sur *Herder* et aux prolongements immenses qu'il ouvrait à travers la philosophie, l'esthétique, la linguistique, que sais-je encore.

« Une surdité douloureuse l'avait, ces dernières années, privé d'une partie de ses moyens, sans, pour cela, diminuer son ardeur

communicative, son optimisme, ni sa bonté qui était inépuisable. La mort de ce professeur modeste et original, de cet homme si bon sera ressentie douloureusement par ses anciens étudiants qui, comme moi, lui gardent une reconnaissance émue. » O.

(Feuille d'Avis).

*
* *

L'enseignement du grec, en attendant la nomination d'un nouveau professeur, est assuré par M. le professeur F. Olivier, qui s'est chargé des deux heures d'explication de textes et d'une conférence d'histoire littéraire, et qui est secondé, pour les exercices de version, par M. André Bonnard, maître au Gymnase.

M. C. Gilliard, chargé du cours d'histoire suisse, en congé, est remplacé pour le semestre d'hiver par M. Albert Roulin, maître à l'Ecole de commerce.

*
* *

Les Cours de Vacances (13 juillet au 24 août) de 1927 ont été suivis par 325 auditeurs de toutes nationalités.

*
* *

La bibliothèque de la Faculté continue à se développer, malgré l'extrême modicité des ressources à sa disposition ; elle bénéficie de la générosité d'assez nombreux donateurs. Sans compter les thèses, logées à part, elle compte au 1er septembre 1927 un total de 6136 volumes (en augmentation de 238 volumes depuis le 1er décembre 1926) et 151 divers (augmentation 32). Elle a reçu en dons au cours de l'année écoulée 100 volumes et 32 brochures.

La bibliothèque reçoit avec reconnaissance tous les dons de livres qu'on veut bien lui faire ; elle serait particulièrement heureuse de voir s'accroître ses collections de littérature française.